

ACTION NOW

A Monthly Newsletter from the National Action Committee on the Status of Women

Volume 2 Number 2

December 1991

"Throughout Canada in each and every year, the 6th of December shall be known under the name of "National Day of Remembrance and Action on Violence Against Women"

On December 6, 1991, women and men in hundreds of cities and towns across Canada are organizing to put an end to violence against women.

In most centres December 6th activities will take the form of demonstrations to protest escalating violence against women. Through marches, vigils and protests women across the country will remember the 14 women massacred in Montreal, the hundreds murdered and the countless number of women battered and raped each year. A men's group is organizing to break men's silence to end men's violence against women by asking men to wear a white ribbon or white arm band from December 1-6.

This year December 6th is an official day of remembrance. The new federal Bill C-202 declares: "Throughout Canada in each and every year, the 6th of December shall be known under the name of "National Day of Remembrance and Action on Violence Against Women". Parliament and many legislatures will be holding ceremonies to mark the day.

NAC has produced a special button for December 6th. They are available from your closest NAC Regional Representative or in bulk orders from the NAC office. Commemorative posters are also still available.

The designation of December 6th as an official day of remembrance is an important step, but we

have not yet seen the kind of commitment from government that will be necessary to end male violence against women. The federal government's response to the "War Against Women" report is woefully inadequate. While stating agreement with most of the recommendations in the report, the only new initiative is a public education campaign. Without increased funding to transition houses and rape crisis centres such public education can create more problems than it solves.

The Canadian Panel on Violence begins its hearings in January. It is essential we use this panel's hearings as a way to pressure the government to act immediately on more of the report's recommendations.

Rape Shield

A law designed to substitute for the "Rape Shield" law struck down by the Supreme Court will be tabled in Parliament in mid-December.

A coalition of women's groups which has been working on strategies since the Supreme Court decision met with Justice Minister Kim Campbell on November 20. To our surprise we found considerable agreement on the need to define consent in the Criminal Code so that sexual history will rarely be admissible as evidence.

The coalition told Campbell that more consultation is necessary to ensure that the new law meets the needs of all women survivors of sexual assault who want to use the courts, including women of colour, women with disabilities, aboriginal women, immigrant women and domestic workers.

The Justice Minister would not delay the introduction of her legislation but agreed to sponsor a meeting of national women's organizations during the third week of January so that we can develop a common approach to the bill. She also indicated a willingness to amend the bill after hearing from the meeting.

While we cannot be sure until we see the bill itself, the groups represented, including NAC, LEAF, NAWL, the Coalition of Sexual Assault Centres, NOIVM, DAWN and the Canadian Nurses Association, agreed we could be on the verge of a breakthrough in terms of sexual assault legislation.

Committee hearings on the bill will likely begin in February and Campbell hopes to see the legislation passed by June.

Second Time Is Farce

The collapse of the Joint Committee on the constitutional proposals is yet another confirmation of the need for citizens in this country to be given the right to decide on our constitution through a Constituent Assembly.

Joe Clark has announced a series of conferences to discuss the proposals while the committee tries to sort out its problems. NAC has written to Mr. Clark asking him to ensure that 50% of all delegates to these conferences be women and that women's groups be part of every conference. In addition, we have written jointly with other organizations to demand a conference on women and the constitution.

While claiming a desire to have public input into the discussion, Clark's office has told equality seeking groups that there is no funding for groups to develop their position on the proposals.

Call or write to Constitutional Affairs Minister Joe Clark and ask him for:

- A Constituent Assembly in the rest of Canada. Many groups in Quebec are also asking for a Quebec constituent assembly.
- 50% women delegates, including representatives of women's groups in any conference;
- a women's conference on women and the constitution funding for equality seeking groups to participate in the constitutional discussion.

NAC is organizing a network of women across the country who are working on the constitutional proposals. Contact the NAC office if you would like a copy of our response to the federal proposals or want to get involved in organizing the women's response.

Write: Hon. Joe Clark, Room 165, East Block, House of Commons, Ottawa K1A 0A6, or Phone: 613-992-3480 FAX: 613-943-1856

Bank of Montreal

Two years ago NAC made an agreement with the Bank of Montreal for an affinity Mastercard as part of our fundraising program. Unfortunately, the Bank of Montreal subsequently offered the card to the Alliance for Life, an anti-choice group. This summer women in Quebec and B.C. started protests against the bank, demanding that they drop the Alliance for Life card.

NAC has tried to persuade the bank to do the same thing. The bank's response has been to offer to "de-market" the NAC card: to the best of our knowledge they are not "de-marketing" the Alliance for Life card. NAC cannot legally withdraw from our agreement with the Bank, but we no longer feel able to ask our membership to get or use these cards. We encourage members with Mastercards to send them back to Mastercard with a letter protesting the Bank of Montreal's choice to promote the Alliance for Life.

We are encouraging NAC supporters to join the Action Fund (automatic monthly donations) to make up for lost income from the NAC Mastercard. Contact the National office or your regional representative for information about the Action Fund.

Employment Equity

A special Parliamentary Committee has been established to review the federal Employment Equity Act. Hearings will be in Ottawa in January. NAC's view is that the Employment Equity Act has little effect on improving equality in the workplace. NAC will have a brief available by the beginning of January. The Ontario government has just released a discussion paper on its proposed mandatory employment equity legislation. Consultations will be held around the province in December and January.

NAC gratefully acknowledges the support of the Federation of Women Teachers Association of Ontario and Dolphin Printing of Toronto in producing this issue of *Action Now*.

Action Now is sent to NAC member groups, Friends of NAC, institutional subscribers and supporters of the NAC Action Fund. Subscription orders and address changes should be sent to *Action Now*, NAC, 57 Mobile Drive, Toronto, Ontario M4A 1H5. *Action Now* is published monthly except January, July and August.



À L'ACTION!



Bulletin mensuel du Comité canadien d'action sur le statut de la femme

Volume 2 Numéro 2

décembre 1991

« Dans toute l'étendue du Canada, le 6 décembre de chaque année est connu sous le nom de " Journée nationale de commémoration et de l'action contre la violence faite aux femmes " »

Le 6 décembre prochain, des femmes et des hommes dans des centaines de villes et de villages d'un bout à l'autre du pays tiendront diverses activités pour démontrer leur désir de mettre fin à la violence contre les femmes. Dans la plupart de ces endroits, les activités prévues prendront la forme de manifestations ayant pour but de protester contre ce problème qui, comme nous le savons, prend de l'ampleur. Par le biais de défilés, de vigiles et de diverses formes de protestation, les femmes de tout le pays se remémoreront les 14 femmes assassinées à Montréal, les centaines de femmes qui sont tuées, ainsi que les innombrables femmes qui sont battues et violées chaque année. Un groupe d'hommes prendra également des dispositions pour mettre fin au silence des hommes et inciter ces derniers à afficher leur désir de mettre fin à la violence contre les femmes en leur demandant de porter un ruban ou un brassard blanc du premier au 6 décembre.

Cette année, le 6 décembre sera une journée officielle de commémoration. Le nouveau projet de loi fédéral C-202 stipule que : « Dans toute l'étendue du Canada, le 6 décembre de chaque année est connu sous le nom de " Journée nationale de commémoration et de l'action contre la violence faite aux femmes " ». Cette journée sera soulignée par des cérémonies au Parlement et dans de nombreuses assemblées législatives. Le CCA a produit un macaron pour cette occasion. Vous pouvez vous le procurer auprès de votre représentante régionale ou le commandez en quantité en contactant les bureaux du CCA. Nous avons également encore des affiches commémoratives.

Il est évidemment important que le 6 décembre ait été désigné officiellement journée de commémoration, mais le gouvernement n'a pas encore démontré le genre d'engagement qu'il faut pour mettre un terme à la violence des hommes contre les femmes. La réaction du

gouvernement fédéral au rapport « La Guerre contre les femmes » a été terriblement inadéquate. Bien que se disant d'accord avec la plupart des recommandations contenues dans le rapport, la seule initiative mise de l'avant par le gouvernement a été une campagne d'éducation publique. Sans une augmentation des fonds destinés aux maisons d'hébergement et aux centres d'aide aux victimes de viol, une telle sensibilisation du grand public pourrait créer plus de problèmes qu'elle n'en résoudra.

Le Comité national sur la violence commencera à tenir des audiences au mois de janvier. Nous devons absolument mettre à profit ces audiences pour exercer des pressions sur le gouvernement et l'obliger à agir tout de suite pour adopter d'autres recommandations du rapport.

Protection des victimes de viol

Une nouvelle loi remplaçant les dispositions de la Loi dite de protection des victimes de viol, invalidées par la Cour suprême, sera déposée devant l'Assemblée législative à la mi-décembre.

Une coalition de groupes de femmes qui se sont penchées sur diverses stratégies à adopter depuis la décision de la Cour suprême ont rencontré le 20 novembre la ministre de la Justice, Kim Campbell, et, à notre grande surprise, ont constaté que la ministre était d'accord avec nous sur la nécessité de définir le consentement dans le Code criminel pour faire en sorte que les antécédents sexuels d'une femme soient rarement admissibles en tant que preuve.

La coalition a informé Madame Campbell que davantage de consultations doivent avoir lieu pour s'assurer que la nouvelle loi répondra adéquatement aux besoins de toutes les femmes victimes d'agression sexuelle qui désirent avoir recours aux tribunaux, y compris les femmes de couleur, les femmes qui ont un handicap, les femmes autochtones, les immigrantes et les travailleuses domestiques.

Madame Campbell ne voulait pas retarder la déposition de son nouveau projet de loi, mais a tout de même accepté de marrainer une rencontre des organismes pan-canadiens de femmes pendant la troisième semaine de janvier, pour nous permettre d'élaborer une approche commune à ce projet de loi. Elle a également fait preuve d'ouverture à la possibilité de modifier le projet de loi après cette rencontre.

Bien que ne pouvant en être absolument sûres avant d'avoir pris connaissance du contenu du projet de loi, les groupes représentés, y compris le CCA, le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes, la coalition des centres d'aide aux victimes de viol, NOIVM, DAWN, ainsi que l'Association canadienne des infirmières et infirmiers sont d'accord pour dire qu'il est fort possible que nous soyons sur le point d'assister à un tournant important en matière de législation touchant l'agression sexuelle.

Les audiences tenues sur le projet de loi par le comité débiteront vraisemblablement en février et Madame Campbell espère voir la loi adoptée au mois de juin.

Ça tourne à la farce

L'échec du comité conjoint sur les propositions constitutionnelles vient confirmer une fois de plus que les citoyennes et citoyens de notre pays doivent décider de la constitution par le biais d'une assemblée constituante. Joe Clark a annoncé une série de conférences qui permettraient de débattre des propositions pendant que le comité tentera de régler ses problèmes. Le CCA a écrit à M. Clark lui demandant de s'assurer que 50 % des délégué-e-s à ces conférences sont des femmes et que les groupes de femmes font partie de toutes les conférences. De plus, nous avons écrit, en collaboration avec d'autres organismes, pour demander qu'une conférence ait lieu sur le thème des femmes et de la constitution.

Bien que M. Clark déclare désirer la participation du public au débat, ses aides répondent aux groupes luttant pour l'égalité qui en font la demande, qu'il n'existe aucun financement pour aider de tels groupes à préparer leur réponse aux propositions constitutionnelles.

Téléphonez ou écrivez au ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, et demandez-lui :

- la création d'une assemblée constituante pour le reste du Canada. De nombreux groupes du Québec ont fait la même demande pour la province;
- que la moitié des délégué-e-s soient des femmes, incluant des représentantes des groupes de femmes à toutes les conférences;
- une conférence de femmes sur le thème des femmes et de la constitution;
- des fonds pour permettre aux groupes luttant pour l'égalité de participer au débat constitutionnel.

Le CCA est à mettre sur pied un réseau regroupant des femmes d'un bout à l'autre du pays qui étudient les propositions constitutionnelles. Si vous aimeriez obtenir un exemplaire de notre réponse aux propositions fédérales, ou encore si vous désirez offrir vos services pour aider à préparer la réponse des femmes aux propositions, contactez les bureaux du CCA. Écrivez Joe Clark, Chambre des communes, Ottawa, K1A 0A6 Tél.: (613) 992-3480 Téléc. : (613) 943-1856

Banque de Montréal

Il y a de cela une couple d'années, le CCA avait passé une entente avec la Banque de Montréal concernant l'utilisation d'une carte Mastercard spéciale dans le cadre de notre programme de financement. Malheureusement, la Banque de Montréal a par la suite offert le même genre de carte à l'Alliance for Life, un groupe anti-choix. L'été dernier, des femmes au Québec et en Colombie-Britannique ont lancé une protestation contre la banque, exigeant que celle-ci laisse tomber la carte de l'Alliance for Life.

Le CCA a également tenté de persuader la banque en ce sens. En réponse, cette dernière a offert de cesser de chercher à promouvoir la carte du CCA. En autant que nous sachions, la banque n'a pas fait la même offre à l'Alliance for Life. Le CCA ne peut, légalement, mettre fin à l'entente passée avec la banque. Cependant, nous ne nous sentons plus le droit de demander à nos membres de se procurer ou d'utiliser cette carte. Nous encourageons nos membres qui possèdent la carte à la retourner à Mastercard, accompagnée d'une lettre protestant contre le choix qu'a fait la Banque de Montréal de promouvoir l'Alliance for Life. Nous encourageons les sympathisantes de notre mouvement à se joindre au Fonds pour l'action (dons mensuels automatiques) afin de compenser la perte de revenu qui provenait de la carte Mastercard. Les bureaux nationaux ou votre représentante régionale se feront un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements sur le Fonds pour l'action.

Équité en matière d'emploi

Un comité parlementaire spécial a été créé dans le but d'étudier la Loi canadienne sur l'équité en matière d'emploi. Des audiences auront lieu à Ottawa au mois de janvier. Le CCA est d'opinion que la Loi sur l'équité en matière d'emploi a très peu contribué à enrayer l'inégalité qui existe dans le milieu de travail.

Le CCA rendra public en janvier un mémoire sur la question. Le gouvernement de l'Ontario vient de rendre public un document de travail sur la loi qu'il se propose d'adopter sur l'équité obligatoire en matière d'emploi. Des consultations se tiendront dans toute la province en décembre et janvier.

Le CCA apprécie la généreuse contribution de la Fédération des associations des enseignantes de l'Ontario et Dolphin Printing à Toronto en produisant cette édition de A l'Action.

A l'Action est envoyé aux groupes membres, "Amies du CCA", abonnées institutionnelles, et à ceux qui appuient le "Fonds pour l'Action" du CCA. Veuillez adresser toutes requêtes et les changements d'adresse au bureau du CCA, 57 Mobile Drive, Toronto (Ontario) M4A 1H5. A l'Action est publié chaque mois, sauf en janvier, juillet et août.